Logo CFDT

[EUROGIP] Les députés européens appellent à un “droit à la déconnexion”

Depuis la crise du Covid-19, plus d’un Européen sur trois travaille de chez lui. Aussi, dans une résolution adoptée hier, les députés européens appellent la Commission à présenter une directive européenne sur le droit à la déconnexion, droit qu’ils estiment comme fondamental.

Ils considèrent que la culture du “toujours en ligne” et du “joignable à tout moment” peut nuire à l’équilibre entre vie professionnelle et vie privée, à la santé physique et mentale ainsi qu’au bien-être des travailleurs. Les députés soulignent qu’il faut des règles communautaires pour que ces derniers puissent s’abstenir d’effectuer des tâches liées au travail et de communiquer par voie électronique en-dehors de leur temps de travail sans subir de conséquences négatives.

La résolution devrait être défendue lors de la session plénière du Parlement de janvier 2021. Une fois adoptée, elle sera transmise à la Commission et aux États membres pour être mise en œuvre dans le cadre de futures décisions réglementaires.

télétravail

En savoir plus

Proposition de résolution

Liens utiles
Les députés européens appellent à un “droit à la déconnexion”